



## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N° 126/2025  
SÉANCE N° 5 DU 24 NOVEMBRE 2025

### DÉCISION MODIFICATIVE N°1 2025

À la date mentionnée ci-dessus, le conseil communautaire, légalement convoqué le 18 novembre 2025, conformément au code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance ordinaire, à dix-huit heures, à l'hôtel communautaire, sous la présidence de Monsieur Florian Bercault, Président.

#### Étaient présents

Sébastien Destais, Christian Lefort (à partir de 18 h 18), Gwenaël Poisson, Jean-Marc Coignard (à partir de 18 h 28), Damien Richard, Loïc Broussey, Patrick Péniguel, Jocelyne Richard, Jean-Bernard Morel, Jean-Louis Deulofeu, Isabelle Fougeray (à partir de 18 h 12), Nicolas Deulofeu (jusqu'à 20 h 22), Hervé Lhotellier, Florian Bercault, Isabelle Eymon, Bruno Bertier, Patrice Morin, Lucie Chauvelier, Antoine Caplan, Camille Pétron, Éric Paris, Béatrice Ferron (à partir de 18 h 40), Geoffrey Begon (à partir de 18 h 26), Bruno Fléchard, Nadège Davoust, Georges Poirier, Céline Loiseau, Guillaume Agostino (à partir de 18 h 23), Marjorie François (à partir de 18 h 16), Marie-Laure Le Mée Clavreul, Kamel Ogbi, Christine Droguet, Sébastien Buron, Noémie Coquereau, Samia Soltani, Marie-Cécile Clavreul, Vincent D'Agostino, Chantal Grandière, François Berrou, Nicole Bouillon, Jean-Pierre Thiot, Anne-Marie Janvier, Bernard Bourgeais, Sylvie Vielle (à partir de 18 h 12), Guy Toquet, Christine Dubois, Julien Brocail, Gérard Travers, Vincent Paillard, Éric Morand, David Cardoso, Fabien Robin, Yannick Borde (jusqu'à 20 h 15), Pierre Besançon (jusqu'à 20 h 15), Christelle Alexandre, Louis Michel, Marcel Blanchet (à partir de 18 h 24), Olivier Barré, Dominique Gallacier (jusqu'à 20 h 22) et Michel Rocherullé (jusqu'à 19 h 54).

#### Étaient absents ou excusés

Anthony Roullier, Fabienne Le Ridou, Annette Chesnel, Paul Le Gal-Huaumé, James Charbonnier, Michel Paillard

#### Étaient représentés

Jérôme Allaire a donné pouvoir à David Cardoso, Marie Boisgontier a donné pouvoir à Bruno Fléchard, Béatrice Ferron a donné pouvoir à Geoffrey Begon (à partir de 18 h 26 et jusqu'à 18 h 40), Caroline Garnier a donné pouvoir à Christine Droguet, Georges Hoyaux a donné pouvoir à Patrice Morin, Ludivine Leduc a donné pouvoir à Lucie Chauvelier, Henri Renié a donné pouvoir à Samia Soltani, Pierrick Guesné a donné pouvoir à Vincent D'Agostino, Mickaël Marquet a donné pouvoir à Vincent Paillard, Corinne Segretain a donné pouvoir à Yannick Borde.

François Berrou et Nicole Bouillon ont été désignés secrétaires de séance.

Liste des délibérations affichée et mise en ligne : le 26 novembre 2025.

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 24 NOVEMBRE 2025**

**DÉCISION MODIFICATIF N°1 2025**

Rapporteur : François Berrou

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L1612-11, L2121-29, L 2311-1 et suivants, L5211-1,

Vu les instructions codificatrices M57 et M4,

Considérant la nécessité d'inscrire des crédits,

Après avis de la commission ressources,

Sur proposition du bureau communautaire,

**DÉLIBÈRE**

**Article 1er**

Le conseil communautaire autorise le président à effectuer les modifications budgétaires mentionnées dans les tableaux annexés ci-après.

**Article 2**

Le président de Laval Agglomération ou son représentant est autorisé à signer tout document à cet effet.

**Article 3**

Le président de Laval Agglomération est chargé de l'exécution de la présente délibération.

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, quatre conseillers communautaires s'étant abstenus (Henri Renié, Samia Soultani, Chantal Grandière et Marie-Cécile Clavreul).

Le Président,

Signé : Florian Bercault